

# Choletbus

Les nouvelles mobilités

## On aime

### Choletbus lance son service de covoiturage

Depuis mi-février, Choletbus propose sur son application un nouveau service de covoiturage pour les utilisateurs du réseau choletais. L'application est destinée aux travailleurs sur le trajet domicile-travail.

Marc Delayer, à la tête de Transports publics du Choletais (TPC) explique que « **l'objectif est de maîtriser l'autosolisme** », c'est-à-dire de diminuer le nombre de trajets seul, en partageant le voyage avec un salarié d'une entreprise proche de son lieu de travail. « **Cela permet de couvrir des zones rurales où il y a moins de passages de bus.** »

Jusqu'au 31 mars, la Région prendra en charge les frais de covoiturage via Karos, une plateforme de covoiturage domicile-travail qui met en relation conducteurs et passagers.

Ce service est « **complémentaire à notre offre de transport public et de mobilité durable** », ajoute Marc



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Delayer.

Le 26 janvier, Choletbus avait ouvert son espace mobilité durable, rue Clemenceau à Cholet, un point de renseignement ou de souscription à la location longue durée de vélos électriques.

Les covoitureurs peuvent également s'y rendre pour toute demande de renseignements supplémentaires.

*Ouest France – Jeudi 25 février 2021*